

GFMD Dialogue

on the Compact for Safe, Orderly and Regular Migration

Geneva, 6 April, 2017

Closing Remarks by Mr. Ahmed Skim, Director of Migration Affairs, Ministry in charge of Moroccans living abroad and migration affairs, GFMD Co-Chairs 2017-2018.

C'est difficile de prendre la parole après de si belles déclarations.

L'agenda du GFMD pour l'année 2017 est consacré exclusivement à la contribution du Forum au pacte mondial sur la migration.

Un premier dialogue s'est tenu le 2 février à Genève, dans le cadre de la première réunion préparatoire du Sommet du GFMD à Berlin. Il avait pour objectif de fournir les derniers développements sur les modalités de négociations internationales dudit pacte, et la répartition des thématiques en 6 clusters afin de donner une forme au pacte que nous attendons tous.

Je saisis cette occasion pour féliciter les deux co-facilitateurs, suisse et mexicain, pour l'excellent travail fourni jusqu'ici et leur souhaite tout le bien pour le reste.

De plus, notre groupe de travail ad hoc sur l'Agenda 2030 s'est arrogé une nouvelle attribution, depuis le sommet de Dhaka, pour préparer les contributions thématiques du GFMD aux négociations intergouvernementales pour le Pacte mondial sur la migration. Plusieurs réunions seront organisées dans ce sens dans la perspective de présenter leurs conclusions au Steering group le 9 octobre 2017.

Une session thématique sur le pacte est programmée pour le 5 septembre.

Une dernière réunion est programmée pour le 25 septembre, pour finaliser la contribution du GFMD. Celle-ci sera présentée au steering group le 9 octobre 2017.

Aujourd'hui, nous avons eu l'occasion de discuter 3 clusters qui combinent la dimension humaine à la dimension développement de la migration, c'est un choix judicieux et riche en enseignement, les éléments qu'on a ressorti sont tout à fait probant pour la formulation de la contribution du GFMD au Pacte mondial sur la migration.

En effet, le Cluster 1 *Droits de l'homme de tous les migrants, inclusion sociale, cohésion et toutes les formes de discrimination, y compris le racisme, la xénophobie et l'intolérance*, nous

renvoie à la dimension humaine de la migration ce qui est fondamental pour une gouvernance mondiale réussie de la migration.

Il faut réaffirmer auprès des gouvernements, de la société civile, du secteur privé et des opinions publiques que les migrants sont avant tout des êtres humains, et qu'il faut créer un climat, un regard positif sur les migrants, car la mobilité humaine n'est source de richesse que si elle est vue de manière positive.

J'aimerais aussi signaler que dans le cadre de la présidence du Bangladesh l'année dernière, une table ronde a été consacrée au thème : Migration, diversité et société harmonieuse. Les participants à cette table ronde ont démontré toute l'importance de mettre en place des mesures institutionnelles et légales en vue d'établir des sociétés harmonieuses, inclusives, paisibles et non-discriminatoires, en créant un environnement sain pour les migrants, en promouvant la coexistence, en contrant la xénophobie et les perceptions négatives des migrants, et ce en collaborant avec les gouvernements, les autorités locales, les médias, la société civile, le secteur privé...

Concernant le Cluster 4 *Contributions des migrants et des diasporas à toutes les dimensions du développement durable, y compris les transferts de fonds et la portabilité des prestations gagnées*, les fonds envoyés par les migrants à leur famille et à leurs amis offrent le lien le plus concret et peut-être le moins controversé entre la migration et le développement. Les flux internationaux des transferts de fonds vers les pays en développement, représentent près de quatre fois le montant de l'aide publique au développement. Ces envois constituent la source la plus importante en devises étrangères dans de nombreux pays, en particulier les pays pauvres ou touchés par un conflit, ce qui représente une source essentielle à l'équilibre de leur balance des paiements.

Les transferts de fonds étant des actes personnels, les gouvernements n'ont aucun moyen efficace pour les orienter vers des fins spécifiques. Cependant, ils peuvent faciliter leur flux en réduisant les frais de transfert et promouvoir l'accès à l'épargne et à l'investissement productif, la question de la portabilité des prestations est tout aussi fondamentale.

Là aussi, le GFMD a beaucoup travaillé sur la question, notamment l'année dernière dans le cadre de la table ronde : Réduire les coûts de la migration. Les participants ont souligné l'importance d'un dialogue multipartite avec le secteur privé et la société civile, afin de

faciliter la réduction des coûts de la migration et maximiser les bénéfices pour les sociétés d'accueil, d'origine et les migrants eux-mêmes.

Concernant le Cluster 6 *Migrations irrégulières et voies régulières, y compris le travail décent, la mobilité de la main-d'œuvre, la reconnaissance des compétences et des qualifications et d'autres mesures pertinentes*, les pays industrialisés ont aujourd'hui besoin des migrants, et ils vont en avoir encore plus besoin à l'avenir, afin de répondre aux nouvelles conditions du marché du travail, à la diminution de la main d'œuvre et au vieillissement de la population, et pour contribuer à préserver l'équilibre des régimes de sécurité sociale. L'immigration est à l'évidence un des moyens de résorber les pénuries de main-d'œuvre dans les pays d'accueil. On observe que l'immigration a généralement une incidence positive sur la croissance économique et sur l'emploi. Les migrants sont souvent fortement motivés pour travailler dur pour réussir, gagner de l'argent et faire des économies. Leur productivité est souvent plus élevée que celle des travailleurs locaux exerçant des métiers ou occupant des postes semblables. Le principal enjeu politique consiste à capitaliser les avantages économiques et sociaux des migrations internationales tout en évitant de se focaliser, uniquement, sur des mesures de contrôle restrictives.

La reconnaissance des qualifications et compétences constitue un « catalyseur » de la libre circulation des personnes, d'un emploi à un autre, entre différents secteurs économiques et entre pays, sur la base donc d'une qualification « portable ». C'est pourquoi, il est nécessaire que les pays d'accueil élaborent des politiques nationales et internationales en vue de réformer les cadres et les dispositifs de reconnaissance des compétences des employés immigrants qualifiés.

Comme je disais il y'a deux jours lors de l'atelier du Business Mechanism, l'emploi est la dignité. Un migrant qui réussit son intégration au marché du travail est celui qui a démontré son expertise. Cette intégration sera davantage un succès si elle est associée à des mesures d'intégration sociale. Cette intégration prend son sens non seulement par rapport aux compétences reconnues et certifiées par le pays d'accueil mais aussi, en regard des retombées collectives et économiques de l'immigration.

Pour conclure, cette journée a été très riche par la qualité des débats, par la richesse des interventions, qui seront incontestablement une contribution importante au pacte mondial

pour une migration sûre, ordonnée et régulière. Ceci étant, il est tout aussi important de ne pas perdre de vue que nous devons nous attaquer aux défis migratoires non seulement en gérant les migrations de façon sûre, ordonnée et régulière, mais aussi en s'employant à réduire les migrations forcées. Pour cela, les défis migratoires ne pourront être surmontés que si l'Agenda 2030 est réalisé. Celui-ci permettra donc de réduire les facteurs d'incitation à la migration, pour que la migration soit un choix et non une nécessité.

Nous espérons aboutir à un pacte ambitieux qui prenne en compte la complexité du phénomène de la mobilité humaine et son caractère multidimensionnel, qui a un impact positif sur les migrants, sur la manière dont ils vivent et dont ils sont reçus dans les pays d'accueil. Nous ne voulons pas que cet instrument se résume à un catalogue de bonnes intentions envers les migrants, mais qu'il aille au-delà pour que la migration ait un impact positif pour les pays d'origine, les pays d'accueil et les migrants eux-mêmes.

Le Pacte mondial sur la migration devra avoir des effets concrets sur le terrain, améliorer les vies, opportunités et le respect des droits humains de tous les migrants. Il est essentiel que le Pacte mette l'accent sur la cohérence des politiques dans un cadre général de protection des droits des migrants et des possibilités de mobilité, ainsi que sur l'importance de disposer d'objectifs, de cibles et d'indicateurs afin de faciliter la mise en œuvre de ce cadre.

Les co-facilitateurs signalaient ce matin que les Etats membres veulent un pacte mondial précis et pas une nouvelle déclaration en 2018. Les co-facilitateurs et la communauté internationale comptent beaucoup sur le GFMD, nous n'allons pas les décevoir. Le GFMD sous la co-présidente germano-marocaine contribuera fortement et efficacement au pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière. Nous ne pourrons le faire que si nous parlons d'une seule voix qui représente l'ensemble des parties prenantes que nous sommes. La tâche n'est pas aisée, d'autant plus que, comme il a été beaucoup signalé aujourd'hui, c'est une occasion et une opportunité uniques qu'on a trop attendues, et qu'on n'a plus le droit de rater.

Merci pour votre attention.